



Aux membres de la Fédération Suisse de Bridge

C o n v o c a t i o n

Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs,

Nous nous permettons de vous convoquer à la

73ème assemblée générale ordinaire de la Fédération Suisse de Bridge
qui aura lieu le

samedi 24 juin 2023 à 10h30
au Restaurant Kreuz à Belp

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la 72ème assemblée générale ordinaire du 25 juin 2022.
2. Les rapports du Comité sur l'exercice 2022-2023 se trouvent sur la page web, voir fsbridge.ch sous documents.
Les rapports ne seront que commentés cette année.
3. Discussion de ces rapports.
4. Approbation des comptes et décharge du Comité.
5. Cotisations (inchangées) et budget 2023-2024.
6. Élection d'un nouveau membre de la CT ou de la Commission de recours.
7. 74ème assemblée générale ordinaire 2024: le 29 juin 2024.
8. Divers.

Les membres des cercles sont en principe valablement représentés par le délégué de ce cercle, pour autant qu'ils n'aient pas manifesté expressément une opinion contraire avant le début de l'Assemblée. Chaque club peut se faire représenter avec une procuration écrite par le délégué d'un autre club. Les membres individuels peuvent également se faire représenter avec une procuration écrite par leurs délégués régionaux.

Pour figurer à l'ordre du jour, une proposition individuelle ou une candidature devra selon l'art. XII alinéa 2 des statuts être soumise au Comité un mois au moins avant l'Assemblée. La participation à l'assemblée générale est ouverte à tous les membres de la FSB et non pas aux seuls délégués des cercles. Les responsables des cercles sont donc priés de bien vouloir afficher cette convocation bien visiblement pour obtenir la participation la plus large possible.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de notre parfaite considération.

Lausanne, le 30 avril 2023

Fédération Suisse de Bridge
Stephan Magnusson, Président